Comment se protéger ?

Demander un écrit officiel de votre fournisseur quant à l'absence de substances CMR dans vos produits. Si présence de **CMR**, la substitution doit être recherchée systématiquement (*article R. 4412-66 du code du travail*) ce qui revient à proscrire l'emploi de ces agents en milieu professionnel, sauf en cas d'impossibilité technique justifiée par l'employeur.

Privilégier les produits moins dangereux et les moins volatils (limiter les poudres, laques...).

ASTUCE Scanner vos produits avec l'application INCI BEAUTY ou QuelProduit afin d'obtenir plus de précisions sur le danger des substances contenues dans vos produits.

Réserver une zone spécifique aux préparations avec aspiration à la source (caisson, hotte...). **En absence d'aspiration porter un masque anti-poussière.**

- Permettre le renouvellement de l'air ambiant avec une ventilation générale et aérer quotidiennement le salon.
- Respecter les mesures d'hygiènes (lavage des mains et repas séparé de la zone technique ...).
- Proscrire le port de bijoux car ils empêchent un bon nettoyage et essuyage des mains.
- Porter des gants nitriles à manchette pour chaque salarié, éviter le latex
- Porter des lunettes et des tabliers résistants aux produits
- Appliquer régulière des crèmes hydratantes (réparatrice ou barrières) pour les mains.
- Laver immédiatement après utilisation les ustensiles.
- Fermer immédiatement les contenants après utilisation.
- Former les salariés aux premiers secours.
- Sensibiliser les salariés aux risques chimiques.
- Se protéger la peau en cas de plaies

Attention aux produits dits « **Biologiques** » ou « **Naturels** », contrairement aux idées reçues ces derniers peuvent également contenir des substances dangereuses !

2 Avenue du Professeur A. Minkowski
37171 CHAMBRAY-LÈS-TOURS CEDEX
02 47 37 66 76

Ensemble pour la prévention
www.apst37.fr

Mai 2024 - Service Communication APST37 - Droits réservés

DÉCOLORATION / COLORATION

Repérage des substances dangereuses contenues dans des produits

Les éléments présentés dans ce document ne sont pas **exhaustifs** et décrivent les résultats obtenus sur la base des produits repérés dans l'échantillon des salons de coiffure étudiés.

Ce document a été conçu sur la base de **1 231 substances contenues dans les produits de coiffure de 44 marques différentes** contenues dans des produits de coiffure répertoriés sur le terrain auprès de salons de coiffure de l'Indre-et-Loire.

Vous y retrouverez une liste des substances **dangereuses** à éviter dans le choix de vos produits.

Ce document a été réalisé dans le cadre d'un groupe de travail interne à l'APST37.

CMR

Substance ou mélange qui par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée, sont cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

Au total, **9 substances CMR** ont été repérées dans les 550 produits de décoloration / coloration répertoriés :

Cancérogènes (C)

peuvent provoquer un cancer ou en augmenter la fréquence.

- 2,4-diaminoanisole sulfate (substance dorénavant interdite dans les produits cosmétiques)
- CI 77891
- PETROLATUM
- TITANIUM DIOXIDE

Mutagènes (M)

peuvent produire des défauts génétiques héréditaires ou en augmenter la fréquence.

- **2,4-diaminoanisole sulfate (substance dorénavant interdite dans les produits cosmétiques)**
- **P-AMINOPHENOL**

Toxiques pour la reproduction (R)

peuvent produire ou augmenter la fréquence de problèmes de fertilité et/ou de malformations du fœtus.

- BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL
- CYCLOMETHICONE
- PENTASODIUM PENTETATE
- SALICYLIC ACID

ISOBUTYLPARABEN

ISOPROPYL ALCOHOL

LIMONENE

METHOXYISOPROPANOL

METHYLPARABEN

P-AMINOPHENOL

PHOSPHORIC ACID

POLYSORBATE 80

P-PHENYLENEDIAMINE

PROPYLPARABEN

SODIUM SILICATE

SORBITAN OLEATE

TITANIUM DIOXIDE

TRIETHANOLAMINE

2-METHYLRESORCINOL

N'hésitez pas à consulter nos autres plaquettes sur la même thématique

Sensibilisants cutanés

Au total, **49 sensibilisants cutanés** ont été repérés dans les 550 produits de décoloration/Coloration répertoriés :

Substance dont le contact cutané entraîne une réaction allergique (eczéma, dermatose, éruption cutanée).

Nom INCI (figurant sur l'emballage)

- ALPHA-ISOMETHYL IONONE
- AMINOMETHYL PROPANOL
- AMMONIA
- AMMONIUM HYDROXIDE
- AMMONIUM PERSULFATE
- BENZOIC ACID
- BENZYL BENZOATE
- BENZYL SALICYLATE
- BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL
- CITRAL
- CITRONELLOL
- COUMARIN
- D-ALLO-OCIMENOL
- D-LIMONENE
- ETHANOLAMINE
- EUCALYPTUS GLOBULUS LEAF, EUCALYPTUS GLOBULUS LEAF EXTRACT, EUCALYPTUS GLOBULUS LEAF OIL, EUCALYPTUS GLOBULUS LEAF POWDER, EUCALYPTUS GLOBULUS LEAF WATER, EUCALYPTUS GLOBULUS LEAF/TWIG OIL
- EUGENOL
- FARNESOL
- GERANIOL
- HEXYL CINNAMAL
- HEXYLENE GLYCOL
- HYDROGEN PEROXIDE
- HYDROXYCITRONELLAL
- HYDROXYETHYL-2-NITRO-p-TOLUIDINE
- L-ALLO-OCIMENOL
- LAURYL ALCOHOL DIPHOSPHONIC ACID
- LIMONENE
- LINALOOL
- MALEIC ACID
- M-AMINOPHENOL
- METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE
- METHYLISOTHIAZOLINONE
- P-AMINOPHENOL
- PHOSPHORIC ACID
- P-METHYLAMINOPHENOL SULFATE
- POTASSIUM HYDROXIDE
- POTASSIUM PERSULFATE
- P-PHENYLENEDIAMINE
- RESORCINOL
- SODIUM HYDROXIDE
- SODIUM METASILICATE
- SODIUM SULFIDE
- SULFURIC ACID
- TOLUENE-2,5-DIAMINE
- TOLUENE-2,5-DIAMINE SULFATE
- TRIETHANOLAMINE
- 1-HYDROXYETHYL 4,5-DIAMINO PYRAZOLE SULFATE
- 1-NAPHTHOL
- 4-HYDROXYPROPYLAMINO-3-NITROPHENOL

Perturbateurs endocriniens

Substance ou un mélange qui altère les fonctions du **système endocrinien** (régulation des hormones) et de ce fait induit des effets néfastes sur la santé humaine qui peuvent être héréditaires

Au total, **35 perturbateurs endocriniens** ont été repérés dans les 550 produits de décoloration/Coloration répertoriés :

Nom INCI (figurant sur l'emballage)

- ALCOHOL
- ALPHA-ISOMETHYL IONONE
- ASCORBIC ACID
- BASIC VIOLET 2, CI 42520
- BENZOPHENONE-3
- BENZYL BENZOATE
- BENZYL SALICYLATE
- BHT
- BUTYLPARABEN
- BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL
- CI 19140
- CI 42090
- CI 77891
- CITRAL
- CITRONELLOL
- COUMARIN
- CYCLOMETHICONE
- ETHYLPARABEN
- EUGENOL
- HEXYL CINNAMAL

Sensibilisants respiratoires

Substance dont l'inhalation entraîne une réaction allergique des voies respiratoires (rhinite, asthme, œdème de quick ...).

Au total, **25 sensibilisants respiratoires** ont été repérés dans les 550 produits de décoloration/Coloration

Nom INCI (figurant sur l'emballage)
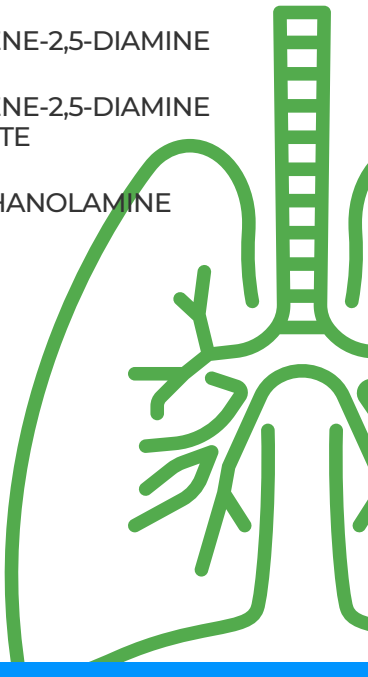
- 1-NAPHTHOL
- AMMONIA
- AMMONIUM PERSULFATE
- BENZYL ALCOHOL
- CITRIC ACID
- D-LIMONENE
- ETHANOLAMINE
- HYDROGEN PEROXIDE
- ISOPROPYL ALCOHOL
- LIMONENE
- MALEIC ACID
- M-AMINOPHENOL
- METHOXYISOPROPANOL
- METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE
- METHYLISOTHIAZOLINONE
- P-AMINOPHENOL
- PENTASODIUM PENTETATE
- PHENOXYETHANOL
- POTASSIUM PERSULFATE
- P-PHENYLENEDIAMINE
- SEC-BUTANOL, SEC-BUTYL ALCOHOL
- SODIUM METASILICATE
- TOLUENE-2,5-DIAMINE
- TOLUENE-2,5-DIAMINE SULFATE
- TRIETHANOLAMINE